

Les 4 commandements du dépôt d'articles dans l'archive ouverte d'AMU

Déposer c'est utile



C'est bon pour la science :
en supprimant les barrières tarifaires et administratives, l'open access ouvre les possibilités de collaborations, stimule l'interdisciplinarité et enrichit les savoirs communs.



C'est bon pour la carrière :
un document en accès ouvert est plus visible, mieux indexé par les moteurs de recherche, plus cité.

C'est bon pour la société :
l'open access décloisonne les savoirs au delà des campus et fait avancer les enjeux de société.

C'est bon pour l'université :
la recherche en accès ouvert, c'est plus de visibilité pour l'établissement et un pilotage mieux informé.



Déposer c'est facile



*Je crée mon compte sur HAL AMU.
<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr>*



*Je décris le contenu
de mon document.*

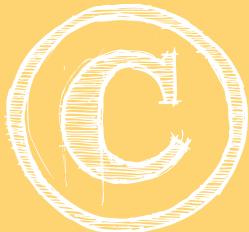


*Je dépose mon document au
format qui me convient.*



*Mon CV en ligne est prêt à
alimenter mon rapport annuel.*

Déposer c'est légal



La loi pour une République numérique me permet de déposer mes écrits scientifiques même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur.



Je conserve la version finale de mon article acceptée pour publication dans une revue.



Fixé par la loi, le délai de diffusion des articles de revue est au maximum de 6 mois en STM et de 12 mois en SHS.



Pour mes publications autres que les articles de revue, je me rapproche de l'équipe Open Access pour connaître mes droits.

Déposer c'est historique



AMU a signé la déclaration de Berlin

et contribue au DOAJ (Directory of Open Access Journals) depuis 2013.

<http://openaccess.mpg.de/Berlin-Declaration>

<http://www.doaj.org>



Tous les laboratoires d'AMU peuvent valoriser leurs productions scientifiques dans l'archive ouverte HAL AMU depuis 2013.

<http://archiveouverte.univ-amu.fr>



Depuis 2014 le programme européen Horizon2020

rend obligatoire le dépôt des publications issues de projets financés par l'UE dans une archive ouverte.

<http://archiveouverte.univ-amu.fr>



Le dépôt dans HAL AMU est un critère d'attribution du bonus recherche depuis 2016.

<http://archiveouverte.univ-amu.fr>

<http://archiveouverte.univ-amu.fr>

Pour en savoir plus :

<http://bu.univ-amu.libguides.com/openaccess>

Si vous avez des questions :

archiveouverte@univ-amu.fr

